MON EXPÉRIENCE AVEC LES CHIENS DE PROTECTION

Un dispositif des services pastoraux de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour recenser les incidents et intervenir localement

RECENSER LES BONNES ET LES MAUVAISES RENCONTRES AVEC LES CHIENS DE PROTECTION

Questionnaire à remplir en ligne après une rencontre (~ 5minutes), à l'adresse : **https://urlz.fr/9Seq** ou avec le QR code ci-contre. Les incidents sont ainsi remontés aux services pastoraux et aux services de l'état du département concerné !

DANS LES SAVOIE : TRAVAIL DE MÉDIATION POSSIBLE SUITE AUX INCIDENTS RECENSÉS

Après tout incident, les services pastoraux de Savoie et Haute-Savoie pourront intervenir en appelant la victime et l'éleveur/le berger, afin de travailler conjointement sur des solutions adaptées au contexte de l'incident.

Un outil porté par le Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes :

En partenariat avec :

Financé par :

Le chien de protection
Éléments à retenir

SON RÔLE

PROTÉGER les troupeaux de la prédation (loups, lynx, chiens), de jour comme de nuit, en alpage ou plus proche des villages. Les chiens sont souvent plusieurs, notamment pour faire face à des meutes de loups.

SON FONCTIONNEMENT

1. Il court et approche pour identifier ce qu'il peut considérer comme une menace ;
2. Il aboie pour alerter et **DISSUADER** ;
3. Pour vous identifier, le chien peut avoir besoin de s'approcher de vous pour vous sentir.

Pour aller plus loin !

COMPORTEMENTS À ADOPTER LORS D'UNE RENCONTRE

1. **Signalez-vous** pour ne pas surprendre le chien (« salut le chien », sans crier) ;
2. Si le chien approche, **arrêtez-vous ou avancez doucement** (mais pas vers le chien directement), ne le fixez pas dans les yeux, parlez-lui calmement. Gardez votre calme ;
3. Le chien finira par retourner à son troupeau. Dans la mesure du possible, **contournez largement** le troupeau sans vous mettre en danger.

Avec des **bâtons de marche :** prenez-les dans une main et orientez-les vers le sol. Surtout, ne les brandissez pas !

En **vélo :** Descendez du vélo le plus tôt possible, mettez le vélo entre vous et le chien et avancez à pied avec votre vélo.

Avec un **chien de compagnie** : pour votre sécurité , nous vous conseillons de ne pas l'emmener avec vous en alpage. Dans le cas contraire, tenez-le en laisse. Si un chien de protection s'approche de vous, lâchez votre chien et laissez-les interagir. Ne prenez surtout pas votre chien dans vos bras.

Un outil porté par le Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes :

En partenariat avec :

Financé par :